

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1335

présenté par

M. Abad

AVANT L'ARTICLE 11Compléter l'intitulé du chapitre I^{er} par les mots :

« et responsable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet de loi a pour objectif de mettre en place une alimentation saine, de qualité et durable. Nous proposons également d'ajouter la notion de responsabilité, car manger devient également un acte politique.